

Leudelange, le 18 avril 2024.



**A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

COPIE

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 6 mai 2024 à 08,30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, route de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Nomination d'un membre au sein de la Commission des Finances¹ ;
- 3) Rapport de vérification du bilan et des comptes de profits et pertes 2022 – approbation ;
- 4) Bilan de l'exercice 2023 – présentation ;
- 5) Affectation du bénéfice – approbation ;
- 6) Titres de recettes 2023 – approbation ;
- 7) Etat des restants – approbation ;
- 8) Rapport de gestion 2023 – présentation ;
- 9) Rapport d'exploitation de l'usine 2023 – présentation ;
- 10) Divers.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

¹ Les candidatures au poste vacant au sein de la Commission des Finances sont à soumettre par courrier ou par e-mail (info@sidor.lu) pour le vendredi, 3 mai 2024 (12:00 heures) au plus tard.